



La caf m accuse d avoir fraudé en ne déclarant pas ma pension d

Par **le troll**, le **21/11/2011** à **16:39**

Bonjour,

il y a 3 ans je me suis rendue compte que je n avais pas déclaré ma pension d invalidité depuis des années alors que j avais l aah ! j ai écrit à la caf et on m a supprimé l aah , on m a demandé un mois de remboursement soit 651 € et comme ma pension invalidité n était que de 336 € et que mon compagnon n avait aucun revenu , le médiateur de la caf a effacé la dette ! depuis plus aucune nouvelle cette année ! mon compagnon étant très malade on lui a donné l aah ! et samedi surprise , la caf fait semblant de se souvenir qu il y a trois ans j avais un problème et décide qu il y a eu fraude ! bizarrement plus de trace de mon courrier de l époque ! je n ai pas les moyens , ni le courage (je suis malade) de lutter encore et encore ! ma question est donc celle ci .

si je meurs étant donné que l aah que je percevais était à mon nom unique et que mon compagnon ne se mêlait pas de mes affaires , la caf peut elle récupérer quelque argent sur mon ami ? nous sommes propriétaires en tontine de notre maison , peuvent ils vendre la maison ou lui supprimer son aah ?

merci pour votre réponse

cordialement

LE 25 novembre 2011

bon comme je n ai aucune réponse je crois que j ai décidé de partir ! merci quand même de toute façon quelqu un comme moi ne peut pas se défendre contre la machine administrative quand elle se met en marche , c est forcément pour broyer les gens !

cordialement